

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 03/12/2020

Progression encourageante de l'école inclusive en Bretagne

Une convention de partenariat signée en 2019 entre l'ARS Bretagne et l'académie de Rennes permet de favoriser la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap.

Quatre équipes mobiles d'appui à la scolarisation

Dès la rentrée scolaire 2020, une équipe mobile d'appui à la scolarisation a été mise en place dans chacun des quatre départements bretons.

Bien que retardée de quelques mois du fait de la crise sanitaire COVID19, **l'intervention de ces quatre équipes médicosociales est effective depuis plusieurs semaines**, et contribue à renforcer l'accompagnement en milieu scolaire ordinaire des enfants en situation de handicap : elles apportent un soutien direct aux enseignants pour les aider à accompagner les élèves dans les établissements scolaires.

Une nouvelle unité externalisée maternelle Autisme (UEMA)

L'ARS Bretagne et le Rectorat ont poursuivi leurs efforts en matière de scolarisation des enfants porteurs de troubles du spectre autistique en ouvrant une nouvelle unité externalisée maternelle Autisme (UEMA) à Lannion dans les Côtes d'Armor.

Six autres unités d'enseignement maternel autisme ouvriront d'ici 2022, réparties sur l'ensemble du territoire breton, ce qui portera à douze le nombre d'unités de ce type réparties sur l'ensemble du territoire breton. S'y ajouteront quatre unités d'enseignement élémentaire, dont une est d'ores et déjà installée en Ille-et-Vilaine.

Des objectifs clairs et ambitieux

Ces actions récentes montrent que les progrès sont possibles dans un partenariat actif. Elles sont destinées à répondre aux ambitions régionales pour :

- développer le soutien et l'appui des professionnels du secteur médicosocial en milieu scolaire, tels que les éducateurs spécialisés, psychologues, des orthophonistes ou encore des ergothérapeutes ;
- améliorer l'accompagnement de ces élèves, selon leurs besoins éducatifs spécifiques, pour leur permettre d'accéder à des formations diplômantes et leur donner une perspective professionnelle ;
- développer les formations croisées entre les secteurs médicosocial et éducatif pour outiller les enseignants et mieux accompagner les élèves, en complément des formations supplémentaires proposées par l'Education Nationale aux enseignants.

Jeux de la scolarisation en milieu ordinaire

Parmi les 27 700 élèves concernés, près de 17 000 sont scolarisés en milieu ordinaire, soit 27 % de plus en quatre ans. La vie scolaire est essentielle au développement de tous les enfants, et tout particulièrement pour les élèves de Bretagne en situation de handicap. Ces enfants représentent 3,4 % des 600 000 élèves de Bretagne du premier et du second degré.

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Académie de Rennes

Pôle Médias